

De : MASSON Christel
Envoyé : jeudi 23 juin 2016 10:40
À : 'alain l.'
Objet : RE: albums accessibles ...

Ref : Ag/016/147/Herbauts

Bonjour Monsieur,

J'ai reçu l'accord positif d'Anne Herbauts pour votre projet.

Voici donc votre autorisation de reproduction/adaptation des textes :

Les Editions Casterman autorisent Monsieur Alain Lagarde à reproduire/ à adapter, à titre gracieux, le texte et les illustrations extraites de l'oeuvre mentionnée ci-dessous par le programme « Albums Accessible » proposant de rendre les ouvrages accessibles aux enfants en situation de handicap :

● " Pataf a des ennuis " d'Anne Herbauts

Cette autorisation est accordée selon les conditions suivantes qui sont de stricte application:

⇒ Reproduction par un procédé photographique, à l'exclusion de toute copie, nouveau dessin, imitation ou modification.

⇒ Indication sous la reproduction des mentions suivantes:

"extrait de l'ouvrage (titre), nom de l'auteur © Casterman"

"Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Editions Casterman"

⇒ Cette autorisation vous est accordée pour cette seule utilisation et ne peut, en aucun cas, être cédée à un tiers.

Vous souhaitant pleine réussite pour la suite de votre projet.

Bien à vous,

Christel Masson